



Montagny, le 10 avril 2026

CONSEIL COMMUNAL
DE
MONTAGNY
près-Yverdon
Madame, Monsieur

Concerne : Elections législature 2026 - 2031
Composition des autorités communales

Le délai de recours pour l'élection tacite du syndic du 7 avril dernier étant échu, nous sommes aujourd'hui en mesure de confirmer les élections de la Municipalité et du Conseil communal, comme suit :

MUNICIPALITE

M. LUNARDI Pierre-Alain, **Syndic**
Mme BALTAR Corinne
M. COCHET Jean-Marc
M. TETAZ Pascal
M. STOLL Eric

CONSEIL COMMUNAL

M. BALTAR Leo
M. BALTAR Nicola
M. BURNAT Jérôme
M. CANDAU François
M. CANNA Dominique
M. COCHET John
Mme COTTENS Lucie
M. DERIAZ Jean-Claude
Mme DUBUGNON Eurydice
M. FAVRE Xavier
M. GARCIA Jean-François
M. HALTER Marcel
M. JEANNERET Cyril

Mme LEUENBERGER Dominga
M. LOPEZ Simon
M. MARTIN Christophe
M. MEYLAN Philippe
Mme MÜLLER Laureline
M. PERRET Olivier
M. RICHARDET Yvan
M. STEINER Valentin
M. STOLL Frédéric
Mme TEAHUA Jacinthe (Raiarii)
M. WANNER Michel
M. WÜTHRICH Claude

L'assermentation et l'installation des nouvelles autorités aura lieu **le mardi 28 avril 2026 à 20h30**, à la salle du Conseil au 1^{er} étage de la maison de commune.

En vous remerciant d'ores et déjà de votre engagement passé et futur pour votre commune, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour le bureau du Conseil

La Présidente

Corinne Baltar



La Secrétaire

Anne-Marie Forchelet